



Travaux Généraux de Construction de Casablanca (TGCC S.A.)

RESUME DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE

Date de la mise en place du programme	21 février 2023
Plafonds du programme	500 000 000 MAD
Valeur nominale	100 000 MAD

CO-CONSEILLER ET COORDINATEUR GLOBAL



CO-CONSEILLERS FINANCIERS



CO-CHEFS DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT



Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 24/09/2024 sous la référence EN/EM/020/2024.

Le document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie :

A la date d'enregistrement du document de référence, l'AMMC a visé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie. Ledit dossier est composé :

- du document de référence ;
- de la note relative au programme de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 21 février 2023 sous la référence EN/EM/007/2023 et disponible sur le lien suivant : <https://tgcc.ma/dataup/2023/02/EBT-TGCC-Note-doperation-VF.pdf>

Ladite mise à jour a été visée par l'AMMC sous la référence VI/EM/028/2024.

I. Sommaire

I.	Sommaire	2
II.	Avertissement de l'AMMC	3
Partie I.	Présentation de l'Opération	4
I.	Cadre de l'opération	4
II.	Investisseurs visés par le programme.....	4
III.	Caractéristiques du programme	4
IV.	Déroulement des émissions dans le cadre du programme d'émission.....	5
Partie II.	Renseignements sur TGCC	9
I.	Description sommaire de l'Activité.....	9
II.	Actionnariat	13
III.	Organigramme juridique	14
Partie III.	Données financières	15
I.	Comptes annuels	15
Partie IV.	Facteurs de risques	23
I.	Risques liés à l'émetteur	23
II.	Risques liés aux billets de trésorerie	26

II. Avertissement de l'AMMC

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 24/09/2024 sous la référence VI/EM/028/2024, la mise à jour annuelle de dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Travaux Généraux de Construction de Casablanca (TGCC S.A.).

Le dossier d'information visé par l'AMMC est disponible à tout moment au :

- Au siège social de TGCC S.A. : 4, rue Imam Mouslim, Casablanca Oasis - Casablanca et sur son site web : <https://tgcc.ma/>;
- auprès des conseillers financiers :
 - Valoris Corporate Finance : Angle Route d'El Jadida et, Rue Abou Dhabi, Casablanca 20410
 - Capital Trust Finance : 50, Boulevard Rachidi, Casablanca ;
 - CFG Finance : 5-7, rue Ibnou Toufaïl, Casablanca.
- auprès des organismes chargés du Placement, dans un délai maximum de 48h :
 - Valoris Securities : Angle Route d'El Jadida et, Rue Abou Dhabi, Casablanca 20410
 - Capital Trust Securities : 50, Boulevard Rachidi, Casablanca ;
 - CFG Bank : 5-7, rue Ibnou Toufaïl, Casablanca.

Le dossier d'information est mis à la disposition du public sur le site de l'AMMC www.ammc.ma.

Ce résumé a été traduit par Lissaniat sous la responsabilité conjointe dudit traducteur et de TGCC S.A.

En cas de divergence entre le contenu du présent résumé et le dossier d'information visé par l'AMMC, seul le dossier d'information visé fait foi.

Partie I. Présentation de l'Opération

I. Cadre de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la Société TGCC S.A. émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un (1) an.

Le présent programme d'émission, d'un plafond de 500.000.000 MAD, a été autorisé par le Conseil d'Administration tenu le 15 novembre 2022, qui a délégué tous pouvoirs à M. Mohammed BOUZOUBAA, en qualité du Président Directeur Général de TGCC S.A. afin d'arrêter les modalités de l'opération qu'il jugera opportunes et nécessaires à la réalisation de l'émission de billets de trésorerie.

A cet effet, la Société TGCC S.A. va émettre avec appel public à l'épargne des Billets de Trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance, pour une durée inférieure ou égale à un an.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), TGCC S.A. a établi, avec les conseillers, le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission de billets de trésorerie.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les Billets de Trésorerie sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

I.1. Objectifs du programme

La Société TGCC souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels ;
- Diversifier les sources de financement.

II. Investisseurs visés par le programme

La souscription aux billets de trésorerie sujets de cette note est destinée aux personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes.

III. Caractéristiques du programme

III.1. Renseignements relatifs au programme et des titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique des titres	Billets de Trésorerie au porteur
Plafond du programme	500.000.000 MAD
Nombre maximum de titres	5.000

Valeur nominale unitaire	100.000 MAD
Maturité	Entre 10 jours et 12 mois
Date de jouissance	À la date de règlement.
Rang	le rang est assimilable à une dette ordinaire contractée par la Société.
Taux d'intérêt	Fixe, déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post-comptés
Remboursement du principal	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité de ces billets de trésorerie.
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie

IV. Déroulement des émissions dans le cadre du programme d'émission

IV.1. Syndicat de placement et intermédiaire financiers

Les intermédiaires financiers intervenant dans le cadre du présent programme de billets de trésorerie se présentent comme suit :

Organisme de placement et intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Organismes Conseil	Valoris Corporate Finance	Angle Route El Jadida et Rue Abou Dhabi, Oasis, 20410, Casablanca
	Capital Trust Finance	50, Boulevard Rachidi, Casablanca
	CFG Finance	5-7, rue Ibnou Toufaïl, Casablanca
Organisme chargé du placement	Valoris Securities	Angle Route El Jadida et Rue Abou Dhabi, Oasis, 20410, Casablanca
	Capital Trust Securities	50, Boulevard Rachidi, Casablanca
	CFG Bank	5-7, rue Ibnou Toufaïl, Casablanca
Dépositaire central	Maroclear	Route 1077 par route d'El Jadida, 8 Cité Laia – 20200 Casablanca
Domiciliataire des titres	CFG Bank	5-7, rue Ibnou Toufaïl, Casablanca

IV.2. Modalités de souscription et d'attribution

IV.2.1. Période de souscription

A chaque fois que la société TGCC exprimera un besoin de trésorerie, Valoris Securities, Capital Trust Securities et CFG Bank procéderont à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

Préalablement à chaque émission, l'émetteur établira un document détaillant les modalités de l'émission et contenant les éléments d'information prévus dans l'article 1.60 de la circulaire 03/19 de l'AMMC. Ledit document sera mis à la disposition des investisseurs avant l'ouverture de la période de souscription.

IV.2.2. Bénéficiaires

Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes.

Les souscriptions doivent être faites en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

IV.2.3. Identification des souscripteurs

Les organismes chargés du placement doivent s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, ils doivent obtenir copie du document qui atteste de cette identification et la joindre au bulletin de souscription. Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit :

Organisme de placement et intermédiaires financiers	Adresse
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et en plus : <ul style="list-style-type: none"> • Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; • Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales marocaines et Etrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce (ou équivalent pour les étrangères)
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

IV.2.4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront recueillies auprès de la clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions selon le modèle joint en annexes, qui deviennent fermes et irrévocables après la clôture de la période de souscription. Ces bulletins doivent être remplis et signés par les souscripteurs et envoyés à :

- Valoris Securities : Adresse mail : market@capitalgestiongroup.com ;
- Capital Trust Securities : Adresse mail : market.cts@capitaltrust.ma ;

- CFG Bank : Adresse mail : sdm@cfgbank.com.

Les souscriptions feront objet d'une confirmation par les organismes placeurs par mail dès leur acceptation et ce, jusqu'à l'atteinte du plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal de l'enfant mineur et sous réserve des dispositions légales en vigueur ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé de placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements, ce dernier déterminera librement les modalités de la garantie financière demandée aux souscripteurs, qui peut être un dépôt en espèce, en titres ou une caution;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Il n'existe aucun seuil minimum de souscription, le plafond des souscriptions est limité au montant de l'émission.

IV.3. Modalités d'annulation des ordres

Tous les ordres de souscription :

- Ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- Sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

L'annulation des ordres de souscription ne répondant pas aux conditions précitées s'effectue à la fin de la collecte de l'ensemble des ordres de souscription.

IV.4. Modalités d'allocation des ordres

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de billets de trésorerie disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité de la tranche émise aura été effectué.

IV.5. Modalités de règlement/livraison des titres

Le règlement/livraison des titres se fera dans le cadre de la filière de gré à gré à la date de jouissance. CFG Bank se chargera de l'inscription en compte des billets de trésorerie émis.

IV.6. Engagement d'information de l'AMMC

TGCC s'engage à transmettre à l'AMMC les résultats de chaque émission (nombre de titres émis, montants souscrits et alloués par type d'investisseurs, etc.) dans les 7 jours suivants sa réalisation.

Partie II. Renseignements sur TGCC

I. Description sommaire de l'Activité

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Siège Social	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 88 93
Fax	+212 (0) 5 22 23 88 67
Site Web	www.tgcc.ma
Forme juridique	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	2 octobre 1991
Durée de vie	99 ans
Numéro d'inscription au registre de commerce	63.907 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	<p>Selon l'article 2 des statuts de TGCC, la Société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ; • L'exécution, directement ou indirectement, de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ; • L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ; • La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ; • Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social au 31 décembre 2023	316 398 500 MAD, composé de 31 639 850 actions d'une valeur nominale de 10 MAD chacune entièrement souscrites et libérées toutes de même catégorie.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à TGCC	<p>De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19 et 19-20. De par son activité, TGCC est régie par le droit marocain et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi n°39-08 formant code des droits réels promulguée par le dahir n°1-11-178 du 25 hijja (22 novembre 2011) telle que modifiée et complétée. • Loi n°12-90 relative à l'urbanisme (promulguée par le dahir n°1-92-31 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016).

- Loi n°25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements (promulguée par le dahir n°1-92-7 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992)), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016).
- Les dispositions applicables du Dahir 12 septembre 1913 tel que modifié et complété portant Code des obligations et des contrats.

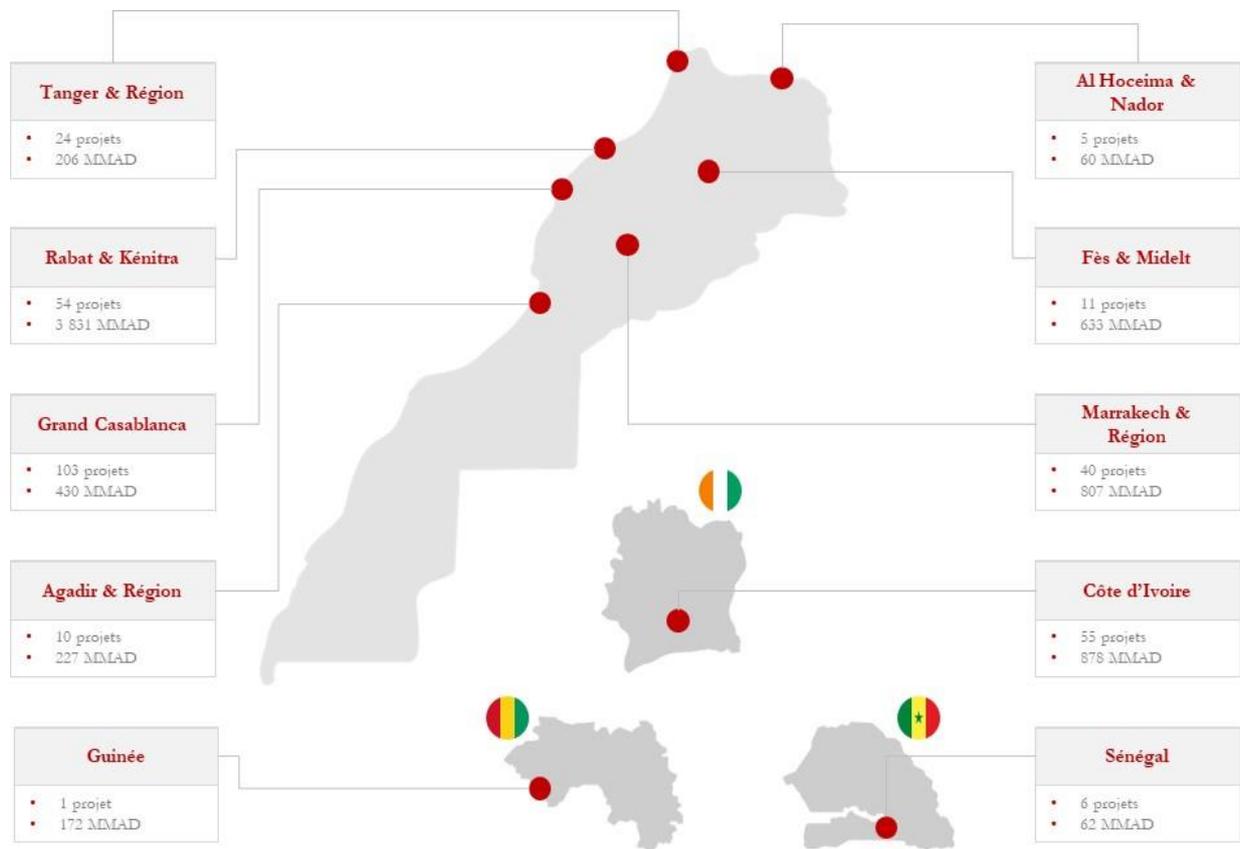
De son statut de société cotée à la Bourse de Casablanca et en tant que émetteur de billets de trésorerie, TGCC sera soumise aux dispositions suivantes :

- Le Dahir portant loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- Les circulaires de l'AMMC en vigueur ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02) ;
- Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- Le Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;
- Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06.
- Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables.

Régime fiscal	La société TGCC est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

I.2. Cartographie du carnet de commande

Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC au 31 décembre 2023 (projets de construction)

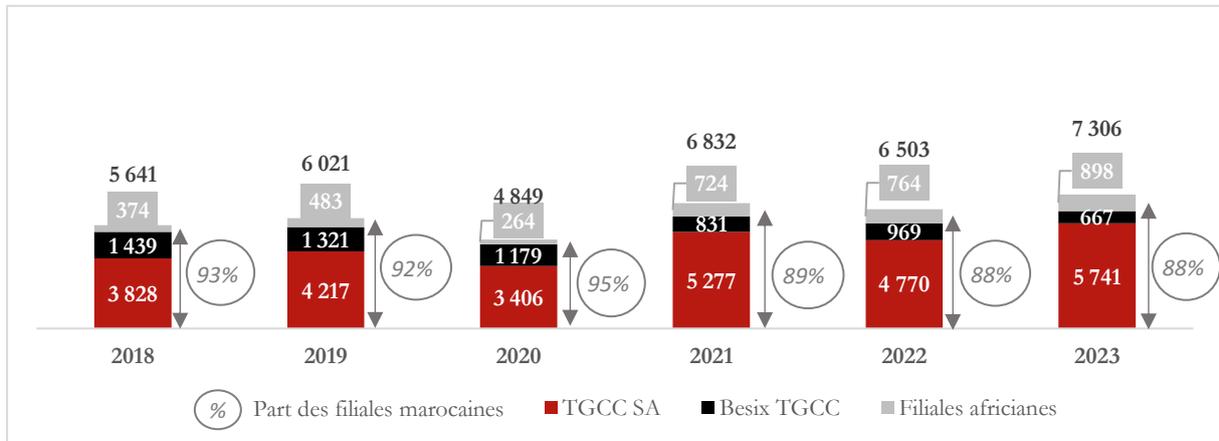


Source : TGCC

I.3. Evolution du carnet de commande

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 – 2023 :

Evolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 – 2023 en MMAD



Source : TGCC

II. Actionnariat

Sur les six dernières années, la structure de l'actionnariat de TGCC a évolué comme suit :

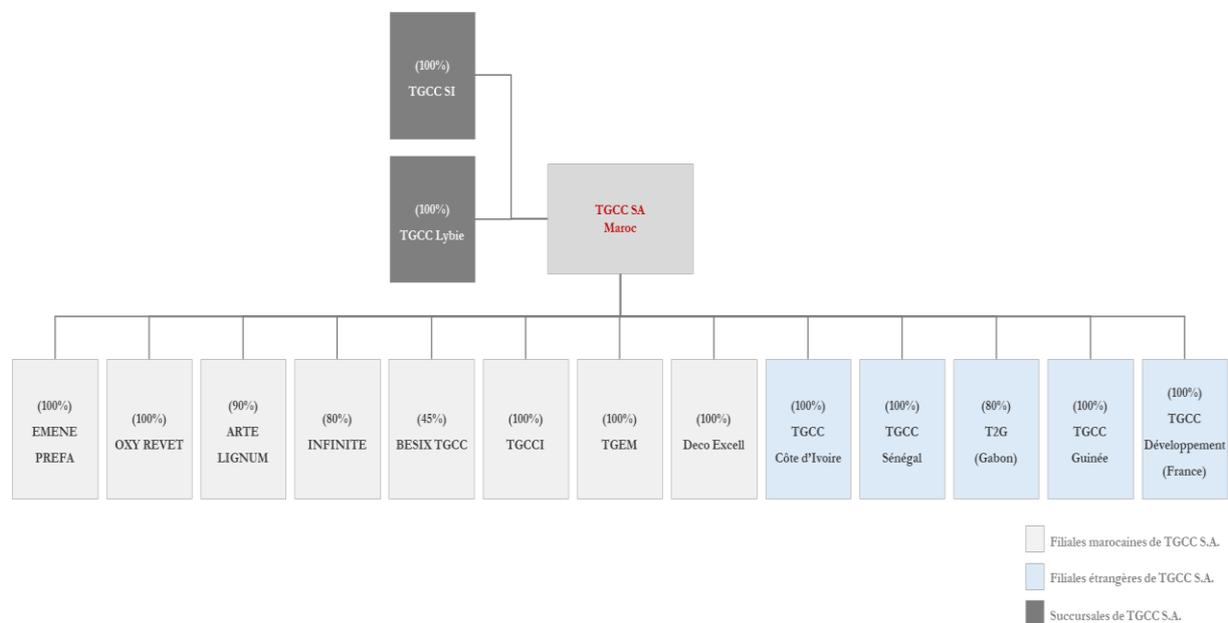
Nombre de titres et droits de vote	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Mohammed BOUZOUBAA	2 339 995	88,5%	2 339 995	83,1%	2 339 995	83,1%	23 399 950	74,0%	23 399 950	74,0%	23 399 950	74,0%
Flottant	-	-	-	-	-	-	5 031 780	15,9%	5 031 780	15,9%	6 643 182	21,0%
MC II Concrete	303 331	11,5%	476 665	16,9%	476 665	16,9%	3 208 060	10,1%	3 208 060	10,1%	1 596 658	5,0%
Autres actionnaires	7	0,0%	6	0,0%	6	0,0%	60	0,0%	60	0,0%	60	0,0%
Total	2 643 333	100,0%	2 816 666	100,0%	2 816 666	100,0%	31 639 850	100,0%	31.639.850	100,0%	31.639.850	100,0%

Source : TGCC

III. Organigramme juridique

Au 31 Décembre 2023, l'organigramme de TGCC se présente comme suit¹ :

Organigramme juridique de TGCC SA au 31.12.2023



Source : TGCC

¹ Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales de la Société.

Partie III. Données financières

I. Comptes annuels

I.1. Comptes annuels sociaux

I.1.1. Etat de solde et de gestion

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Chiffres d'affaires	3 202 775	4 425 020	38,2%	5 816 905	31,5%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	(46 997)	40 710	>100%	381 035	>100,0%
Achats consommés	(2 257 481)	(3 379 299)	49,7%	(4 566 939)	35,1%
Autres charges externes	(109 599)	(179 204)	63,5%	(251 233)	40,2%
Valeur ajoutée	788 699	907 227	15,0%	1 379 767	52,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,6%</i>	<i>20,5%</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>23,7%</i>	<i>3,2 pts</i>
Charges de personnel	(456 529)	(541 120)	18,5%	(805 712)	48,9%
Impôts et taxes	(3 368)	(5 418)	60,9%	(7 590)	40,1%
Excédent brut d'exploitation	328 801	360 690	9,7%	566 465	57,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,3%</i>	<i>8,2%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	(74 894)	(107 303)	43,3%	(171 300)	59,6%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	23 666	3 201	-86,5%	41 243	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(857)	(7 632)	<-100,0%	(5 314)	30,4%
Résultat d'exploitation	276 718	248 957	-10,0%	431 095	73,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,6%</i>	<i>-3,0 pts</i>	<i>7,4%</i>	<i>1,8 pts</i>
Produits financiers	5 942	65 504	>100,0%	38 322	-41,5%
Charges financières	(38 344)	(38 443)	0,3%	(55 991)	45,6%
Résultat financier	(32 401)	27 061	>100%	(17 669)	<-100%
Résultat courant	244 316	276 018	13,0%	413 426	49,8%
Résultat non courant	26 845	(2 370)	<-100,0%	(10 130)	<-100,0%
Résultat avant impôts	271 162	273 648	0,9%	403 296	47,4%
Impôt sur les bénéfices	(85 901)	(62 916)	-26,8%	(93 952)	49,3%
Résultat net	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,8%</i>	<i>4,8%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,6 pts</i>

Source : TGCC

I.1.2. Bilan

En KMAD - Actif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Immobilisations en non-valeurs	51 925	34 579	-33,4%	23 899	-30,9%
Immobilisations incorporelles	702	515	-26,6%	1 337	>100,0%
Immobilisations corporelles	129 923	137 832	6,1%	181 829	31,9%
Immobilisations financières	79 159	84 905	7,3%	102 006	20,1%
Actif immobilisé	261 710	257 831	-1,5%	309 071	19,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>6,4%</i>	<i>6,4%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>5,9%</i>	<i>-0,5 pts</i>
Stock	580 663	622 806	7,3%	1 012 346	62,5%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	258 431	245 621	-5,0%	460 619	87,5%
Clients et comptes rattachés	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 307	13,9%
Personnel	264	49	-81,4%	446	>100,0%
Etat	322 960	395 171	22,4%	598 279	51,4%
Autres débiteurs	39 043	84 287	>100,0%	32 749	-61,1%
Compte de régularisation actif	21 882	19 851	-9,3%	30 206	52,2%
Ecarts de conversion - actif	260	208	-20,1%	25	-88,0%
Titres valeurs de placement	-	-	0,0%	5 000	100,0%
Actif circulant	3 654 682	3 744 108	2,4%	4 846 976	29,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>88,7%</i>	<i>92,9%</i>	<i>4,2 pts</i>	<i>92,0%</i>	<i>-1,0 pts</i>
Trésorerie - actif	203 403	26 608	-86,9%	115 125	>100,0%
Total actif	4 119 795	4 028 546	-2,2%	5 271 172	30,8%

En KMAD - Passif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserve légale	28 167	31 640	12,3%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	0,0%	397	0,0%
Report à nouveau	98 340	106 108	7,9%	127 001	19,7%
Résultat de l'exercice	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
Total Capitaux propres	1 110 280	1 146 993	3,3%	1 266 497	10,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>26,9%</i>	<i>28,5%</i>	<i>1,5 pts</i>	<i>24,0%</i>	<i>-4,4 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres dettes financières	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
Dettes financières	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 442 258	1 522 029	5,5%	2 493 479	63,8%
Clients créditeurs, avances et acomptes	620 089	375 789	-39,4%	397 103	5,7%
Personnel	7 634	12 271	60,7%	21 287	73,5%
Organismes sociaux	13 432	15 439	14,9%	19 809	28,3%
Etat	296 300	266 916	-9,9%	212 710	-20,3%
Comptes d'associés - créditeurs	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres créanciers	506	306	-39,6%	190	-38,0%
Comptes de régularisation - passif	6 104	4 999	-18,1%	7 220	44,4%
Autres provisions pour risques et charges	3 316	2 065	-37,7%	10 629	>100,0%
Ecarts de conversion - passif	-	-	100,0%	-	0,0%
Passif circulant	2 389 639	2 199 814	-7,9%	3 162 427	43,8%

<i>Poids sur total bilan</i>	<i>58,0%</i>	<i>54,6%</i>	<i>-3,4 pts</i>	<i>60,0%</i>	<i>5,4 pts</i>
Trésorerie - passif	534 661	609 763	14,0%	783 660	28,5%
Total passif	4 119 795	4 028 546	-2,2%	5 271 172	30,8%

Source : TGCC

I.1.3. Tableau de financement

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Autofinancement	1 639	91 332	>100,0%	194 144	>100,0%
Capacité d'auto-financement	233 611	265 351	13,6%	383 983	44,7%
Distribution de bénéfices	(231 972)	(174 019)	-25,0%	(189 839)	9,1%
Cession et réductions d'immobilisations	145 755	14 483	-90,1%	32 624	>100,0%
Cessions d'immobilisations corporelles	22 612	8 524	-62,3%	32 624	>100,0%
Cession d'immobilisations financières	131	5 959	>100,0%	-	-100,0%
Récupérations sur créances immobilisées	123 012		-100,0%	-	0,0%
Augmentation des capitaux propres et assimilés	288 116	-	-100,0%	-	0,0%
Augmentation du capital, apports	288 116		-100,0%	-	0,0%
Total ressources stables	435 510	105 814	-75,7%	226 768	>100,0%
Acquisition et augmentations d'immobilisations	77 341	65 222	-15,7%	148 504	>100,0%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	308	197	-36,1%	1 096	>100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	77 033	53 320	-30,8%	124 740	>100,0%
Acquisition d'immobilisations financières	-	11 705	100,0%	22 668	93,7%
Remboursement des dettes de financement	105 310	13 238	-87,4%	13 388	1,1%
Emplois en non-valeurs	-	-	0,0%	10 000	100,0%
Total emplois stables	182 651	78 460	-57,0%	171 892	>100,0%
Variation du besoin de financement	(49 523)	279 251	-663,9%	140 255	-49,8%
Variation de la trésorerie	302 382	(251 897)	-183,3%	(85 379)	-66,1%
Trésorerie nette	(331 259)	(583 157)	76,0%	(668 536)	14,6%

Source : TGCC

I.2. Comptes annuels consolidés

I.2.1. Etat de solde et de gestion

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Chiffres d'affaires	3 625 503	5 177 633	42,8%	6 865 942	32,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	76 269	62 270	-18,4%	416 521	>100,0%
Achats consommés	(2 558 463)	(3 765 849)	47,2%	(5 123 142)	36,0%
Autres charges externes	(117 389)	(221 982)	89,1%	(303 617)	36,8%
Valeur ajoutée	1 025 920	1 252 072	22,0%	1 855 704	48,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,3%</i>	<i>24,2%</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>27,0%</i>	<i>2,8 pts</i>
Charges de personnel	(556 329)	(683 068)	22,8%	(1 003 582)	46,9%
Impôts et taxes	(7 874)	(10 891)	38,3%	(21 330)	95,9%
Excédent brut d'exploitation	461 717	558 113	20,9%	830 792	48,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>12,7%</i>	<i>10,8%</i>	<i>-2,0 pts</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3 pts</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	(117 734)	(165 362)	40,5%	(237 726)	43,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(3 414)	(1 190)	-65,2%	(3 414)	>100,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	25 841	20 776	-19,6%	4 928	-76,3%
Autres produits et charges d'exploitation	(2 243)	(7 015)	>100,0%	(16 506)	>100,0%
Résultat d'exploitation	364 167	405 323	11,3%	578 074	42,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,0%</i>	<i>7,8%</i>	<i>-2,2 pts</i>	<i>8,4%</i>	<i>0,6 pts</i>
Produits financiers	7 585	11 890	56,8%	3 236	-72,8%
Charges financières	(44 379)	(48 700)	9,7%	(72 041)	47,9%
Résultat financier	(36 794)	(36 811)	0,0%	(68 805)	-86,9%
Produits non courants	60 222	73 050	21,3%	46 536	-36,3%
Charges non courantes	(38 831)	(89 409)	>100,0%	(61 000)	-31,8%
Résultat non courant	21 391	(16 359)	<-100	(14 464)	11,6%
Résultat avant impôts	348 764	352 153	1,0%	494 805	40,5%
Impôt sur les bénéfices	(110 223)	(102 185)	-7,3%	(128 326)	25,6%
Résultat net global	238 541	249 968	4,8%	366 479	46,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,6%</i>	<i>4,8%</i>	<i>-1,8 pts</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,5 pts</i>
Dont part des minoritaires	2 536	4 645	83,2%	3 903	-16,0%
Dont résultat net part du Groupe	236 004	245 323	3,9%	362 576	47,8%

Source : TGCC

I.2.2. Bilan

En KMAD - Actif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Ecart d'acquisition	23 084	19 670	-14,8%	16 256	-17,4%
Immobilisations incorporelles	874	629	-28,1%	1 684	>100,0%
Immobilisations corporelles	422 387	445 664	5,5%	652 379	46,4%
Immobilisations financières	10 925	9 892	-9,5%	21 293	>100,0%
Total Actifs non courants	457 270	475 855	4,1%	691 612	45,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>9,0%</i>	<i>9,1%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>10,0%</i>	<i>0,9 pts</i>
Stock et en-cours	793 725	913 008	15,0%	1 295 320	41,9%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	342 699	335 682	-2,0%	634 177	88,9%
Clients et comptes rattachés	2 655 842	2 800 876	5,5%	3 270 603	16,8%
Personnel	672	715	6,4%	1 291	80,5%
Etat	371 220	490 588	32,2%	730 964	49,0%
Autres débiteurs	44 105	31 209	-29,2%	14 326	-54,1%
Compte de régularisation actif	28 843	24 477	-15,1%	86 289	>100,0%
Titres et valeurs de placement	63 000	13 500	-78,6%	12 088	-10,5%
Actif d'exploitation	4 300 106	4 610 055	7,2%	6 045 058	31,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>85,0%</i>	<i>87,7%</i>	<i>2,8 pts</i>	<i>87,2%</i>	<i>-0,6 pts</i>
Trésorerie - actif	303 589	168 155	-44,6%	199 096	18,4%
Total actif	5 060 966	5 254 065	3,8%	6 935 765	32,0%

En KMAD - Passif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserves consolidées	199 391	262 023	31,4%	317 489	21,2%
Résultat net consolidé	236 003	245 322	3,9%	362 576	47,8%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 233 510	1 305 461	5,8%	1 478 181	13,2%
Intérêts minoritaires	9 442	2 927	-69,0%	3 795	29,6%
Capitaux propres	1 242 952	1 308 388	5,3%	1 481 976	13,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,6%</i>	<i>24,9%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>21,4%</i>	<i>-3,5 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres dettes financières	223 343	216 840	-2,9%	347 842	60,4%
Dettes financières	223 343	216 840	-2,9%	347 842	60,4%
Provisions durables pour risques et charges	16 741	511	-96,9%	730	43,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 558 309	1 806 443	15,9%	2 879 712	59,4%
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 039 983	806 204	-22,5%	874 949	8,5%
Personnel	10 483	17 741	69,2%	34 747	95,9%
Organismes sociaux	16 405	18 683	13,9%	25 627	37,2%
Etat	394 421	406 810	3,1%	362 433	-10,9%
Comptes d'associés - créditeurs	2 604	613	-76,5%	4 415	>100,0%
Autres créanciers	14 297	15 488	8,3%	18 242	17,8%
Comptes de régularisation - passif	8 319	22 310	>100,0%	30 530	36,8%
Autres provisions pour risques et charges	3 198	1 863	-41,7%	10 506	>100,0%
Passif circulant	3 048 019	3 096 155	1,6%	4 241 161	37,0%

<i>Poids sur total bilan</i>	<i>60,2%</i>	<i>58,9%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>61,1%</i>	<i>2,2 pts</i>
Trésorerie - passif	529 911	632 170	<i>19,3%</i>	864 056	<i>36,7%</i>
Total passif	5 060 966	5 254 064	<i>3,8%</i>	6 935 765	<i>32,0%</i>

Source : TGCC

I.2.3. Tableau de flux de trésorerie

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Résultat net des sociétés intégrées	238 541	249 968	4,8%	366 479	46,6%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 140	108 980	11,0%	134 710	23,6%
Dotations nettes aux provisions durables pour risques et charges	888	(17 322)	-2050,7%	8 864	-151,2%
Variation des impôts différés	4 870	6 279	28,9%	(923)	-114,7%
VNC des éléments d'actifs cédés	28 337	10 302	-63,6%	32 762	>100,0%
Prix de cession des immobilisations	(31 270)	(11 431)	-63,4%	(37 811)	>100,0%
Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	339 506	346 776	2,1%	504 081	45,4%
Variation des créances de l'actif circulant	(797 254)	(240 137)	-69,9%	(1 054 874)	>100,0%
Variation des stocks nets	(229 720)	(119 216)	-48,1%	(382 644)	>100,0%
Variation des dettes du passif circulant	1 066 649	47 872	-95,5%	1 181 930	>100,0%
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	39 674	(311 481)	>100	(255 588)	17,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	379 180	35 294	-90,7%	248 493	>100,0%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(320)	(247)	-22,8%	(1 428)	>100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 588)	(74 548)	-36,1%	(181 222)	>100,0%
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	0,0%	(35 270)	0,0%
Cession d'immobilisations financières	122 495	1 034	-99,2%	1 087	5,1%
Prix de cession des immobilisations	31 270	11 431	-63,4%	37 811	>100,0%
Incidence des variations du périmètre	-	(9 538)	0,0%	(100)	-99,0%
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	36 857	(71 868)	<-100	(179 122)	<-100
Augmentation de capital	-	-	0,0%	-	0,0%
Souscription/Remboursement d'emprunts	141 980	(134 481)	-194,7%	(78 141)	-41,9%
Dividendes versés	(231 927)	(178 332)	-23,1%	(192 880)	8,2%
Augmentation des dettes de financement	2 996	63 124	>100,0%	(2 850)	-104,5%
Variation des concours bancaires	(114 737)	38 581	-133,6%	(786)	-102,0%
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(201 687)	(211 108)	4,7%	(274 657)	30,1%
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie	214 349	(247 682)	-215,6%	(205 286)	-17,1%
Incidence des variations des monnaies étrangères	(45)	92	-304,4%	(312)	-439,1%

Source : TGCC

Partie IV. Facteurs de risques

I. Risques liés à l'émetteur

I.1. Risque lié à la demande et à l'environnement économique

Le secteur du BTP dépend de la demande nationale et étrangère. Une conjoncture économique morose pourrait engendrer une baisse des investissements publics et privés, et par conséquent avoir un impact négatif sur l'activité de la Société. Une crise économique mondiale (résultant d'une pandémie, d'une guerre, etc.) pourrait engendrer une contraction de l'environnement économique dans lequel la Société opère et l'impacter de façon directe ou indirecte.

Néanmoins, la qualité du management de TGCC, la diversification de son portefeuille, ainsi que son positionnement sur les secteurs à fort potentiel sont des facteurs de nature à atténuer ce risque.

I.2. Risque concurrentiel

TGCC est confrontée à la concurrence émanant de nombreuses sociétés marocaines et internationales opérant dans le secteur de la construction (cf. section « principaux acteurs du secteur »).

Pour faire face à cette concurrence, TGCC accorde une importance majeure à la qualité de ses prestations, de façon à fidéliser ses clients et être présent sur les plus grands chantiers au Maroc. TGCC dispose d'une image de marque forte dans le marché marocain construite sur la base de ses avantages compétitifs basés sur la flexibilité et la rapidité d'exécution des projets.

Par ailleurs, TGCC dispose de ressources humaines considérables (près de 8.000 employés) et de l'un des plus grands parcs de matériel de construction au Maroc, ce qui permet au Groupe d'avoir une disponibilité quasi-immédiate pour répondre ainsi aux besoins de sa clientèle.

I.3. Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance

Le risque de non-exécution des marchés est lié à la défaillance sur un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur en raison de facteurs divers comme la qualité de prestation, le délai d'exécution, la non-disponibilité et la qualité des sous-traitants.

Ces risques sont mitigés par la qualité de gestion des ressources humaines du Groupe, l'optimisation de son parc de matériel, la sollicitation continue des sociétés du Groupe et la mise en place d'une politique de sous-traitance bien ciblée. TGCC est certifiée selon la norme ISO 9001:2015, qui atteste de son aptitude à fournir constamment des produits et des services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires et visant à accroître la satisfaction de ses clients.

I.4. Risque lié à la main d'œuvre

Les activités du Groupe TGCC requièrent une main d'œuvre importante. Les risques liés à la main d'œuvre peuvent être résumés comme suit :

- **Le risque d'accidents de travail** : la nature des activités de TGCC implique des risques d'accidents dans les lieux de travail. L'entreprise met en œuvre des efforts continus afin de limiter ces risques. Outre le respect strict des règles de sécurité liées aux différentes professions, TGCC dispose des assurances adaptées aux différentes activités exercées. Le Groupe est certifié depuis 2018 selon la norme ISO 45001 V2018, qui spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST). TGCC est également le premier Groupe marocain à certifier son système de management du risque sanitaire selon le référentiel international de SOCOTEC.
- **Le risque de pénurie de main d'œuvre** : Les activités de TGCC exigent des compétences précises et de qualité. Ainsi, TGCC pourrait être confronté à un risque de pénurie de main d'œuvre (ingénieurs, techniciens, ouvriers, etc.). Pour faire face à ce risque, l'entreprise met en place chaque année des plans de formation décrits dans la section ressources humaines du présent document. Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une forte notoriété sur le marché marocain, ce qui lui permet d'attirer de nombreux employés et talents formés au Maroc et à l'étranger.

I.5. Risque de contrepartie

Le Groupe TGCC est exposé au risque de défaut et d'impayés de la part de ses clients. Ce risque est toutefois mitigé par la qualité des clients de TGCC qui sont en majorité des sociétés publiques et privées renommées, et par un suivi régulier des créances et de la gestion du recouvrement. Néanmoins, la Société peut être exposée à des délais de règlement variant selon les clients, voire à des rallongements des délais de paiement, impactant son besoin en fonds de roulement et sa trésorerie.

I.6. Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières

Les coûts de production de TGCC dépendent, entre autres, des matières premières (ciment, marbre, aluminium, bois, etc.). Ces matériaux connaissent une volatilité découlant de l'offre et de la demande tant sur le marché local qu'international.

I.7. Risque lié à la hausse des taux d'intérêts

Dans le cadre de l'exercice de son activité, TGCC a recours aux financements bancaires. Ainsi, l'évolution du taux directeur de Bank Al Maghrib peut entraîner une variation des taux d'intérêts se traduisant le cas échéant par un impact (à la hausse ou à la baisse) sur le coût du financement de la Société.

I.8. Risque de change

TGCC est confrontée à un risque de change qui découle des flux provenant notamment des filiales basées au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et des achats réalisés à l'international. Ainsi le résultat financier de la Société peut évoluer à la hausse ou à la baisse dépendamment de la fluctuation des devises présentées ci-avant.

I.9. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer ses activités et son développement, TGCC a recours à ses fonds propres, mais également à des produits bancaires : lignes de crédit, facilité de caisse, lignes escompte, cautions, etc. Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique ou opérationnelle, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est mitigé par les bons indicateurs de solvabilité du groupe avec un ratio « endettement net / total bilan » moyen de 11,6% sur la période 2021 - 2023 (cf. section « Partie IV - Situation financière »). Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, TGCC a historiquement démontré sa capacité de nantir des marchés pour couvrir ses financements.

I.10. Risque lié aux exigences réglementaire

TGCC doit répondre aux exigences réglementaires et rester flexible afin de s'adapter à un environnement en constante évolution. En effet, un changement de loi ou de réglementation peut impacter directement ou indirectement la rentabilité du secteur. TGCC pourrait, par exemple, être exposée à un ralentissement d'activité résultant de nouvelles lois ou réglementations, ou encore d'une interprétation ou d'une application plus stricte des textes juridiques par les tribunaux ou les autorités des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

I.11. Risque lié aux pays

Le risque pays englobe les risques d'ordre macroéconomique, microéconomique, financier, politique, institutionnel, juridique, social, sanitaire, technologique, industriel et climatique susceptibles d'affecter les activités de TGCC dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

I.12. Risque lié à l'Homme clé

Le risque du collaborateur clé est lié aux situations d'absence de Monsieur Mohammed Bouzoubaa, fondateur, président et directeur général du Groupe TGCC. Toutefois, ce risque est mitigé compte tenu des règles de bonne gouvernance instaurées par la Société et ses organes de gestion, lui permettant de poursuivre ses activités malgré l'absence ponctuelle de personnes clés.

I.13. Risque lié à l'endettement

La dette fait partie intégrante de la vie de TGCC, elle est à la fois un moyen de développement au travers des possibilités d'action qu'elle offre et un risque dans le cas où la Société ne parviendrait pas à maîtriser son taux d'endettement. Le

risque de surendettement survient lorsque le niveau des crédits et des charges payées atteignent un seuil critique, impliquant la possibilité de se retrouver en défaut de paiement.

I.14. Risque lié à la concentration sectorielle

Le risque de concentration sectorielle peut résulter d'une répartition déséquilibrée des expositions sur des secteurs d'activité.

A fin 2023, le secteur de l'enseignement (les Ecoles et Universités) est le secteur le plus représenté au niveau du carnet de commandes du Groupe TGCC (36%). Le reliquat de ce dernier restant du carnet de commandes est réparti sur 8 secteurs d'activité différents, mitigeant ainsi ce risque.

I.15. Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires

La Société, de par la nature de son activité et compte tenu de la taille des projets importants qu'elle exécute, pourrait être confrontée à un risque de concentration de son chiffre d'affaires sur un nombre restreint de clients. Toutefois, compte tenu de la diversité de sa clientèle, des projets constituant son carnet de commandes et de l'internationalisation du groupe ce risque reste mesuré. En 2023, le client contribuant le plus au chiffre d'affaires représente 41% du chiffre d'affaires consolidé vs. 14% en 2021 et 21% en 2022. De même, la concentration des créances sociétés sœurs sur le montant total des créances représente 9% en 2023 vs. 17% des créances clients pour 2022.

II. Risques liés aux billets de trésorerie

Risques inhérents à un investissement en Billets de Trésorerie :

- **Risque de défaut** : Les billets de trésorerie objet de la présente note sont des titres de créance non assorties de garanties de remboursement. Par conséquent, tout investisseur est soumis au risque de non remboursement en cas de défaut de TGCC ;
- **Risque de liquidité** : L'existence d'un marché secondaire actif pour négocier les TCN n'est pas garanti, l'investisseur pourrait s'exposer au risque de détenir des titres illiquides, ne pouvant être cédés rapidement sans que cela ait d'effet majeur sur le prix ;
- **Risque de taux** : En général, une hausse des taux d'intérêt influence négativement l'évolution des taux des titres de dette, notamment les TCN ;
- **Risque d'inflation** : L'évolution des taux d'inflation pourrait impacter le rendement des détenteurs des TCN (i) si l'évolution de l'inflation dépasse le rendement des TCN détenus et (ii) en cas de réajustement des taux d'intérêts. Ainsi, une augmentation des taux d'intérêts fera baisser la valeur des TCN détenus.
- **Le risque lié à l'endettement additionnel** : TGCC pourrait émettre ultérieurement d'autres dettes ayant un rang égal ou supérieur aux billets de trésorerie objet de la présente note. De telles émissions viendraient réduire le montant récupérable par les détenteurs des présents titres en cas de liquidation de l'émetteur.

Avertissement

Les informations précitées ne constituent qu'une partie du dossier d'information visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sous la référence n° VI/EM/028/2024 le 24/09/2024. L'AMMC recommande la lecture intégrale du dossier d'information qui est mis à la disposition du public en langue française